

PRINCIPAUX FTAS CONCLUS PAR LE VIETNAM OU EN COURS DE NÉGOCIATION	
Traité	Statut
AFTA/ATIGA/AFAS	En vigueur
COMMERCE DE MARCHANDISES	ACCÈS AUX SERVICES/ACTIVITÉS
Tarifs préférentiels de 0-5% avec objectif de 0% pour environ 97% des lignes douanières à l'échéance de 2015 (délai de grâce porté à 2018 pour les quatre derniers membres de l'ASEAN, dont le Vietnam). Harmonisation des réglementations techniques et des standards en matière de produits cosmétiques et de matériaux électroniques et électriques.	Transport aérien, services aux entreprises, construction, services financiers, transport maritime, télécommunications, distribution, tourisme, services éducatifs, environnement, services récréatifs, culturels ou sportifs et services de santé.
AEC	Effectif fin 2015
COMMERCE DE MARCHANDISES	ACCÈS AUX SERVICES/ACTIVITÉS
Reprise des engagements pris dans le cadre de l'AFTA.	Reconnaissance mutuelle des qualifications dans le secteur de la santé, du tourisme, de la comptabilité, de l'architecture et de l'ingénierie.
RCEP	En négociation
COMMERCE DE MARCHANDISES	ACCÈS AUX SERVICES/ACTIVITÉS
Objectif de suppression des droits sur 80 % des lignes pour une période de 10 ans (pour l'Inde, engagements variables selon les États partenaires).	Reconnaissance mutuelle des autorités de régulation et des qualifications.
FTA Vietnam-Corée	Signé, entrée en vigueur attendue en 2016
COMMERCE DE MARCHANDISES	ACCÈS AUX SERVICES/ACTIVITÉS
Réduction et élimination progressives des droits sur 95,4 % des lignes pour la Corée et 89,2 % pour le Vietnam sur une période de 15 ans à partir de l'entrée en vigueur du traité.	Ouvertures additionnelles aux engagements de l'OMC dans les secteurs financiers et des télécommunications.
FTA Vietnam-EU	Accord de principe, entrée en vigueur attendue en 2018
COMMERCE DE MARCHANDISES	ACCÈS AUX SERVICES/ACTIVITÉS
Élimination des droits sur 99 % des lignes dont : • 85,6% pour l'UE et 65 % pour le Vietnam à l'entrée en vigueur • Les lignes restantes sur une période de 7 ans pour l'UE et de 10 ans pour le Vietnam Engagement vietnamien d'aligner ses normes sur les standards internationaux et de promouvoir les équivalences concernant les mesures sanitaires et phytosanitaires. Acceptation du certificat de conformité européen pour les automobiles 5 ans après l'entrée en vigueur du traité	Amélioration de l'accès des entreprises européennes aux activités de services dont le conseil aux entreprises, en matière environnementale, services postaux, bancaires, d'assurances et de transport maritime. Encouragement et protection de l'investissement européen en matière de manufacturing dont la production agroalimentaire et de matériaux de matériaux de construction.
TPP	Accord conclu, à ratifier
COMMERCE DE MARCHANDISES	ACCÈS AUX SERVICES/ACTIVITÉS
Élimination et réduction des droits sur la quasi-totalité des lignes, en particulier pour le Vietnam 65,8 % à l'entrée en vigueur Exigence renforcée pour la justification de l'origine.	Accès complet au marché des services, à l'exception de certains secteurs spécifiés dans la liste des réserves du Vietnam, dont la publication est attendue.